

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00337 Numéro SIREN : 518 413 182 Nom ou dénomination : ARPAD OMNIUM
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2020 sous le numéro de dépôt 6950



ARPAD OMNIUM
SAS au capital de 30.000 €
Siège social : 1bis, rue de la Fontaine 77700 SERRIS
RCS MEAUX B 518 413 182

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 juin 2020**

L'an deux mille vingt, le 29 JUIN à 10h00, les Associés de la société se sont réunis au siège social de la société, en Assemblée Générale sur convocation du Président faite conformément aux stipulations des statuts.

Le président constate que tous les associés sont présents, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Massimo NARDELLI en sa qualité de Président.

La Président indique que Monsieur Laurent LE GOFF est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.

La Président indique que Madame Chantal CAPPELLO, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente.

Le Président ouvre la séance et rappelle aux associés qu'ils sont réunis en Assemblée Générale, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur sa mission durant l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Approbation s'il y a lieu des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, affectation des résultats, *quitus* au Président
- Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités

Le Président déclare que tous les documents prévus par la Loi ont été mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ledit rapport ainsi que

2056950

Handwritten signatures and initials

l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 lesquels font apparaître un bénéfice de à **29.511 €**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne *quitus* entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **29.511 €** :

- Au compte « *Report à nouveau* » qui passe ainsi de 262.171 € à 291.682 €

Nous vous informons qu'il n'a jamais été distribué de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, approuve, s'il en était besoin, les conventions antérieures qui se sont poursuivies.

Monsieur Massimo NARDELLI ne prendra pas part au vote, ses voix ne seront pas prises en compte pour le calcul du quorum.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

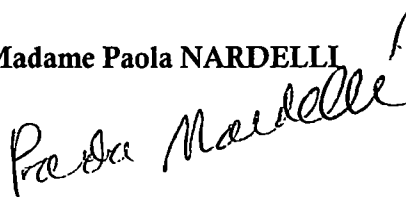
De tout ce dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture faite a été signé par le Gérant et les Associés.

Les associés

Monsieur Massimo NARDELLI



Madame Paola NARDELLI



Le Président Monsieur Massimo NARDELLI



Le Secrétaire Monsieur Laurent LE GOFF





Guillaume Hoarau
Expert-comptable Commissaire aux
comptes

59, rue La Boétie 75008
Paris
T 01 45 63 52 97
F 01 45 63 36 19

ARPAD OMNIUM

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 Euros

1 bis rue de la Fontaine
77700 SERRIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

Société de commissariat aux comptes
et d'expertise comptable

Inscrite au tableau de l'Ordre
des experts-comptables de Paris et Ile de France

Cabinet SOREL Yvelines
SARL ÉGÉRIE au capital de 20 000 €

Siège social :
59 rue la Boétie 75008 PARIS

RCS VERSAILLES B 537.719.510
APE 6920Z

TVA UEE FR 42.537.719.510.00027

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	3 541,52	2 703,37	838,15	1 369,38	- 531
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	4 180,60	4 180,60			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	201 501,00		201 501,00	201 500,00	1
Créances rattachées à des participations	12 768,00		12 768,00	12 768,00	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	51 101,31		51 101,31	51 101,31	
TOTAL (I)	273 092,43	6 883,97	266 208,46	266 738,69	- 530
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés				52 925,22	- 52 925
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs	675,00		675,00		675
Personnel					
Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices				7 138,00	- 7 138
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 321,71		1 321,71	5 784,00	- 4 462
Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	118 824,10		118 824,10	28 492,88	90 331
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	4 768,28		4 768,28	12 418,44	- 7 650
TOTAL (II)	125 589,09		125 589,09	106 758,54	18 831
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	398 681,52	6 883,97	391 797,55	373 497,23	18 300

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	30 000,00	30 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	3 000,00	3 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	262 171,45	234 503,88	27 668
Résultat de l'exercice	29 510,96	27 667,55	1 843
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	324 682,41	295 171,43	29 511
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts			
Découverts, concours bancaires		50,00	- 50
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	500,67	246,94	254
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 930,24	16 643,95	- 8 714
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	16 838,72	18 944,88	- 2 106
Organismes sociaux	19 938,27	20 000,97	- 63
Etat, impôts sur les bénéfices	5 216,00		5 216
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 186,00	17 399,87	- 6 214
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	2 969,60	2 528,55	441
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 535,64	2 510,64	25
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	67 115,14	78 325,80	- 11 211
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	391 797,55	373 497,23	18 300

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	416 017,44		416 017,44	408 017,44	8 000 1,96
Chiffres d'affaires Nets	416 017,44		416 017,44	408 017,44	8 000 1,96
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)			416 017,44	408 017,44	8 000 1,96
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			91 052,78	92 995,16	- 1 942 -2,09
Impôts, taxes et versements assimilés			2 993,48	4 148,26	- 1 155 -27,84
Salaires et traitements			206 396,24	203 334,04	3 062 1,51
Charges sociales			79 741,61	78 244,33	1 497 1,91
Dotations aux amortissements sur immobilisations			531,23	531,23	0,00
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges				0,04	-100
Total des charges d'exploitation (II)			380 715,34	379 253,06	1 462 0,39
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			35 302,10	28 764,38	6 538 22,73
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			183,96	432,77	- 249 -57,49
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			183,96	432,77	- 249 -57,49
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			764,94	652,82	112 17,17
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			764,94	652,82	112 17,17
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-580,98	-220,05	- 361 164,02
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			34 721,12	28 544,33	6 177 21,64

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5,84	3 107,80	- 3 102	-99,81
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	5,84	3 107,80	- 3 102	-99,81
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0,58	- 1	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		0,58	- 1	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5,84	3 107,22	-3 101	-99,81
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 216,00	3 984,00	1 232	30,92
Total des Produits (I+III+V+VII)	416 207,24	411 558,01	4 649	1,13
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	386 696,28	383 890,46	2 806	0,73
RESULTAT NET	29 510,96	27 667,55	1 843	6,66
Dont Crédit-bail mobilier	882,96	1 765,92	- 883	-50,00
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes**ARPAD OMNIUM****ANNEXE**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 391 797,55 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 29 510,96.E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/03/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ARPAD OMNIUM

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Face au récent développement de l'épidémie de COVID 19 et ses effets sur l'activité économique, la société a activé son plan de continuité et suit attentivement les conséquences sur son activité.

Cependant à ce stade il est trop tôt pour évaluer pleinement l'impact sur les opérations et les résultats financiers de la société

ARPAD OMNIUM
ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF
3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 273 092 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 722			7 722
Immobilisations corporelles	265 369	1		265 370
Immobilisations financières				
TOTAL	273 091	1		273 092

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 6 884 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 353	531		6 884
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	6 353	531		6 884

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
A.a.i	3 542	2 703	838	1 a 5
Mobilier	4 181	4 181	0	1 a 5
TOTAL	7 722	6 884	838	

3.2 - Etat des créances = 70 634 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	63 869		63 869
Actif circulant & charges d'avance	6 765	6 765	
TOTAL	70 634	6 765	63 869

3.3 - Charges constatées d'avance = 4 768 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ARPAD OMNIUM

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 30 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	30,00	30 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	30,00	30 000

4.2 - Etat des dettes = 67 115 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	501	501		
Fournisseurs	7 930	7 930		
Dettes fiscales & sociales	56 149	56 149		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 536	2 536		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	67 115	67 115		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 14 269 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 850
Dettes fiscales & sociales	7 420
Autres dettes	
TOTAL	14 269

ARPAD OMNIUM

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 100
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	3 100

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	3	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	0

ARPAD OMNIUM

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 4 768 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	4 768
TOTAL	4 768

8.2 - Charges à payer = 14 269 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	6 850
Cap(408100)	6 850
Dettes fiscales et sociales :	7 420
Cp(428200)	5 221
Cs/cp(438600)	2 198
TOTAL	14 269



ARPAD OMNIUM

Société par Actions Simplifiée au Capital de 30 000 €

1 Rue de la Fontaine 77700 SERRIS

R.C.S. 518 413 182 (2009 B 21817)

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

CAPPELLO CHANTAL

Commissaire aux Comptes

33 Boulevard de la Liberté B.P. 19 93261 LES LILAS CEDEX

TEL : 01.43.63.10.55 - FAX : 01.43.63.09.15

ARPAD OMNIUM SAS
1bis, rue Fontaine
77700 Serris

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale des associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Continuité d'exploitation

Face au récent développement de l'épidémie covid-19 liée au coronavirus, et ses effets sur l'économie européenne, la société a activé son plan de continuité et suit attentivement les conséquences sur son activité. Cependant à ce stade, il est trop tôt pour évaluer pleinement l'impact sur les opérations et les résultats financiers de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés l'assemblée générale des associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'assemblée des associés *sur* la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

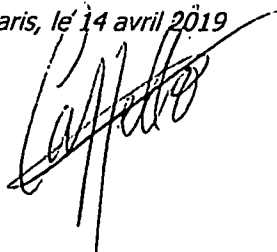
Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Paris, le 14 avril 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laffont', written over the date.